



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbaye de Fleurier – alerte à la canicule !

MétéoSuisse annonce de fortes chaleurs pour le week-end de l'Abbaye de Fleurier. Face à cette situation, tous les participants à cette manifestation sont invités à adopter les bons réflexes.

Des températures diurnes comprises entre 32 et 35 degrés ont été observées durant toute la semaine ; il en sera de même durant le week-end de l'Abbaye de Fleurier.

Les Autorités communales recommandent à toute personne d'adopter les bons réflexes en pareille circonstance : s'hydrater en abondance, se protéger du soleil et éviter les efforts physiques prolongés. Une attention particulière doit être portée aux nourrissons, aux enfants de moins de 4 ans et aux personnes âgées ou malades.

Concernant le traditionnel défilé du samedi, le Conseil communal a décidé de maintenir ce moment important pour les élèves, les enseignants, les fanfares et l'ensemble des participants après avoir examiné les arguments d'un groupe de travail réunissant le comité d'organisation du cortège de l'Abbaye de Fleurier, le Cercle scolaire du Val-de-Travers, le dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE), celui des infrastructures (DI) ainsi que celui de l'administration, de la santé et de la sécurité publique (DASSP) et qui a analysé jeudi matin la situation.

Pour permettre à tous de défiler le plus sereinement possible, le parcours a toutefois été fortement réduit afin d'éviter les rues les plus chaudes et les moins ombragées (plan en annexe). Le départ du cortège est maintenu à 14h37, le dégagement de chaleur provenant de la chaussée étant souvent plus intense en deuxième moitié de journée.

Le Conseil communal et le Cercle scolaire du Val-de-Travers ont également pris les devants pour s'assurer que les enfants participant au cortège de samedi prochain seront suffisamment hydratés.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Abbaye de Fleurier – alerte à la canicule !

Le service de défense incendie et de secours mettra également en place un dispositif de brumisation au carrefour de l'avenue de la Gare et de la Grand'Rue et des volontaires sillonneront le parcours avec des sacs dorsaux permettant de rafraîchir les spectateurs et les participants.

En outre, un poste médical de premiers secours sera installé sur la Place du Marché afin de garantir les premiers soins en cas de malaise.

Finalement, durant les trois jours de fête, le Conseil communal mettra en place un plan de veille permettant de faire évacuer les lieux rapidement en cas d'orages d'extrême intensité

Val-de-Travers, le 28 juin 2019

LE CONSEIL COMMUNAL



